

Sujet de saison

# Le moment de protéger son chez-soi contre le vol

C'est l'été (même si on ne s'en aperçoit pas) et cette saison synonyme de vacances ou de sorties en plein air est aussi la préférée de cambrioleurs. L'occasion pour nous de revenir sur une manifestation «Immo-Breakfast» récemment organisée par l'organisme de cautionnement Firstcaution sur le thème: «Cambriolages et malveillance, comment s'en prémunir?».

«Pas un seul jour où on ne parle de cambriolages et d'agressions contre les propriétaires de biens immobiliers. Quels sont les moyens de prévention? Quatre orateurs, Jean-Philippe Brandt,



► Jean-Philippe Brandt, porte-parole de la police cantonale de Genève.

porte-parole de la police cantonale de Genève, Marco Corelli, directeur opérationnel du Service d'intervention rapide (SIR), Patrice Pialasse, de la société Point-Fort Fichet, et Giuseppe Pinto, inspecteur de sinistres auprès d'Allianz Suisse, en ont traité sous la modération de Gérard Sermier (Media Impact).

Après avoir présenté la police cantonale (quelque 1300 policiers, auxquels s'ajoutent 470 collaborateurs administratifs), Jean-Philippe Brandt a cité différents chiffres. En 2013, la police

a procédé à près de 85 595 réquisitions (envois de patrouilles), avec une moyenne de 235 par jour. Si ce nombre a baissé depuis 2011, c'est en raison du partenariat engagé avec les polices municipales et d'autres entités avec lesquelles «la Cantonale» travaille régulièrement et qui procèdent elles aussi à des réquisitions. Les infractions au Code pénal enregistrent leur plus bas niveau depuis 2008; il faut toutefois noter que les infractions contre le patrimoine représentent 81,5% du total.

Les cambriolages suivent aussi une tendance à la baisse, après un pic en 2011 (6060 en 2013 contre 8098 en 2011 pour les vols avec effraction). «Malgré tout, nous appelons chacun à la vigilance, car en 2013, nous avons eu près de 1000 vols sans effraction, suite à des portes ou fenêtres laissées ouvertes. Le temps où nous pouvions partir sans fermer notre maison est révolu», a souligné le porte-parole de la police. Aujourd'hui, les malfrats ne sévissent plus seulement dans les beaux quartiers, généralement bien sécurisés. Chacun d'entre nous est concerné, car nous possédons tous quelque chose à voler!

## La prévention est primordiale

C'est ainsi qu'en 2012 a été mis sur pied le concept «GE Veille», basé sur la prévention. L'idée est de recréer un sentiment d'appartenance à un quartier, spécialement en ville. Le rôle des habitants est de «montrer qu'ils



► Giuseppe Pinto, inspecteur de sinistres auprès d'Allianz Suisse.

veillent au respect des lieux et se préoccupent de leur voisinage». «L'objectif final du dispositif est la dissuasion, de rendre compliqué le «travail» du délinquant qui, dans la plupart des cas, commet des délits d'opportunité», a indiqué Jean-Philippe Brandt. Et de répéter qu'une part importante des cambriolages est commise sans effraction, jusqu'à 30% en été! «Les membres du réseau GE Veille deviennent les relais pour que chacun intègre les bons réflexes». Avec des outils de communication variés, la police se veut proactive. Elle diffuse un bulletin d'information mensuel aux abonnés du réseau, ainsi que des messages d'alerte et de prévention, notamment dans les halls d'immeubles et par la voie de l'affichage sur des écrans numériques. Durant

le premier semestre 2013, elle a organisé près de quarante soirées d'information, auxquelles ont participé 3500 personnes. 1100 personnes se sont par ailleurs inscrites à la newsletter GE Veille.

## Penser sécurité dès la phase de conception des constructions

Ce fut ensuite au tour de Marco Corelli de présenter le Service d'intervention rapide (SIR). «Nos compétences ne sont pas les mêmes que celles de la police et nous intervenons uniquement dans un cadre privé», a-t-il expliqué. Le SIR compte 36 ans d'existence. Le nombre de sociétés de sécurité est impressionnant en Suisse, a dit l'orateur, en particulier à Genève où on en dénombre 137, qui emploient 2700 personnes (soit plus du double du nombre de policiers). Il a ensuite interpellé les professionnels de l'immobilier sur l'importance de la sécurité en matière immobilière: «A ce titre, l'évaluation des risques encourus par vos clients est importante, en fonction d'eux-mêmes et de la situation de leurs biens. Prenez en compte cet aspect de sécurité dès la conception de vos immeubles et villas. C'est d'ailleurs une plus-value supplémentaire lors d'une vente». Et d'enchaîner sur les services offerts par le SIR pour accroître cette sécurité d'un point de vue technique (avec des systèmes d'alarme, de la vidéosurveillance, etc.), tout en soulignant que la

TOUT L'IMMOBILIER • NO 731 • 14 JUILLET 2014

SECURITE

5

domotique ne remplacera jamais une intervention humaine. Le SIR, c'est sa force, intervient en moins de dix minutes en moyenne, sur les lieux, à chaque alarme. Il effectue des levées de doutes et, dans le cas de faits avérés, «passe la main» aux services de police. Tous deux sont complémentaires. La spécificité du SIR est l'intervention, même si au rang de ses services, on peut entre autres énumérer: des rondes (il en fait plus de 110 000 par année), des ouvertures et fermetures de magasins de luxe, d'études d'avocats, de banques, d'entreprises en gardant les clés en lieu sûr, en protégeant les lieux durant la journée, etc.

## Mieux vaut prévenir que guérir

La «prévention humaine» doit s'assortir de bonnes conditions matérielles qui vont sérieusement compliquer la tâche des cambrioleurs, voire, et c'est encore mieux, les dissuader de commettre un quelconque forfait. Patrice Pialasse, représentant la société Point-Fort Fichet, spécialiste des blocs-portes blindés et autres éléments de sécurité, a déclaré qu'un cambrioleur, qui est opportuniste, ne se donne en général pas plus de dix secondes pour forcer une porte. Détruire une porte blindée est certes possible, mais demande beaucoup de temps... «Une porte blindée, selon des idées reçues,

est chère. C'est faux. Son prix de départ est de 5000 francs, ce qui représente chaque jour, pendant dix ans, à peu près le coût d'un café. C'est le prix de la tranquillité. La sécurité est aujourd'hui l'affaire de tous. 80% de mes clients sont locataires», a-t-il précisé. Ces portes, qui résistent au feu, s'adaptent au style d'une habitation, en sachant même se faire oublier. Mieux vaut prévenir que guérir, tel était en substance le message de Patrice Pialasse, qui a conclu: «Notre volonté est d'intervenir avant qu'un vol ou une tentative ne se produisent, en travaillant en amont avec les régies et les professionnels de la construction».

Giuseppe Pinto estime quant à lui que la prévention ne suffit pas toujours à se prémunir contre les cambriolages. Preuve en est que les compagnies d'assurances comme la sienne ont souvent à entrer en matière. Allianz Suisse a recensé dernièrement, selon les déclarations de ses clients, 4168 cas de vols inférieurs à 3000 francs en Suisse romande et 1100 cas supérieurs à ce montant. L'homme d'Allianz a ensuite apporté quelques précisions. Un vol ou une tentative de vol avec effraction, en termes d'assurances, sont commis par des personnes qui s'introduisent en utilisant la force dans un bâtiment, ou un de ses locaux, ou lorsque dans ces lieux, elles fracturent un meuble. Un exemple: si un malfrat s'introduit



► Patrice Pialasse, Point-Fort Fichet.

dans une villa dont la porte a été laissée ouverte et casse un placard fermé à clef pour s'emparer de son contenu, l'assurance ne remboursera que cela et pas le matériel qu'il aura dérobé dans la villa, excepté si l'assuré a souscrit une assurance «vol simple».

L'assurance bâtiment couvre la détérioration du bâtiment causée lors d'un vol avec effraction, ou d'une tentative de vol avec effraction. Cette assurance doit être souscrite par le propriétaire. L'assurance ménage couvre les biens volés ou endommagés lors du vol, sur la base de l'inventaire du preneur d'assurance. Aujourd'hui, certains assu-



► Marco Corelli, directeur opérationnel du SIR.

reurs n'indemnisent plus les dommages causés aux portes palières dans l'assurance ménage. Ces frais représentent ainsi une charge supplémentaire pour les propriétaires (les locataires ne sont en règle générale pas tenus d'assumer les réparations). La porte d'entrée du bâtiment doit, quant à elle, être assurée via l'assurance bâtiment, étant donné qu'elle n'est pas considérée comme accès direct au domicile en cas d'effraction. En matière d'assurance, on le voit et chacun le sait, le diable est bien dans le détail! ■

Martine Vineturine